

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Arrêté du 19 novembre 2020 fixant le contingent d'emplois offerts pour l'année 2021 aux officiers et sous-officiers de carrière candidats à des emplois civils relevant du ministère de l'Europe et des affaires étrangères

NOR : EAEA2031956A

Par arrêté du ministre de l'Europe et des affaires étrangères en date du 19 novembre 2020, le contingent d'emplois offerts aux officiers et sous-officiers de carrière pour l'année 2021, dans différents corps du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, est fixé à :

- un emploi dans le corps des secrétaires des affaires étrangères ;
- un emploi dans le corps des secrétaires de chancellerie.